

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** POLYCOUPE 320 AEROSOL
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Lubrifiant
Aérosol
- Pour plus amples renseignements, consulter la fiche technique.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
FUCHS LUBRIFIANT FRANCE (S. A.)
1, rue Lavoisier
92000 NANTERRE FRANCE
Tél : +33 1 41 37 42 00 / Fax : +33 1 41 37 42 99
www.fuchs-oil.fr
- **Service chargé des renseignements:** Département Sécurité Produit - e-mail : info.fds@fuchs-oil.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Du lundi au vendredi, 8h-18h - Tél : +33 (0)1 41 37 42 00
N° APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59
<http://www.centres-antipoison.net>
24h/24, 7j/7

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Pas de dangers particuliers.
Xi; Irritant
 - R36: Irritant pour les yeux.
 - R10-52/53-66-67: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 - **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version en cours.
Attention! Récipient sous pression.
 - **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CE actuelles et est complétée par des informations tirées de publications spécialisées et des informations transmises par les fournisseurs.
 - **Éléments d'étiquetage**
 - **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit a été classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne / la Réglementation sur les Produits dangereux.
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits pétroliers ou chimiques.
 - **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
- 

Xi Irritant
- **Phrases R:**
10 Inflammable.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 1)

- 36 Irritant pour les yeux.
 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

- Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
 Réservé aux utilisateurs professionnels.
 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
 · **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:**

- Mélange de substances actives avec gaz propulseur.
 Gaz propulseur : CO2 Cas 124-38-9
 Mélange des substances mentionnées ci-après avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5	Hydrocarbures, C9-C11, <2% aromatiques Xn R65 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; STOT SE 3, H336	>25%
CAS: 68002-97-1	Alcool éthoxylé Xi R41; N R50 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400	1-10%
CAS: 115-86-6 EINECS: 204-112-2	Triphényl phosphate N R50/53 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	1-10%
CAS: 68649-42-3 EINECS: 272-028-3	Zinc alkyldithiophosphate Xi R41; N R51/53 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411	<1%
CAS: 128-39-2 EINECS: 204-884-0	Alkylphenol Xi R38; N R50/53 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315	0,01-1%
CAS: 124-38-9 EINECS: 204-696-9	dioxyde de carbone Press. Gas, H280	

· **Indications complémentaires:**

- Aérosols : les préparations contenant des hydrocarbures ne sont pas étiquetables Xn R65 (Directive 2001/59/EEC - Arrêté du 27/06/2000).

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 2)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
En cas de doute, ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Enlever les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après nettoyage.
Laver abondamment avec de l'eau et du savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Garder au repos - NE PAS FAIRE VOMIR.
Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Contrôler les projections d'aérosols enflammés et éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie.
Pour éviter les surpressions, refroidir les aérosols avec de l'eau.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Lors de l'extinction, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant.
- **Autres indications**
Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.
Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes.
Éliminer toute source possible d'ignition et ventiler les locaux.
NE PAS FUMER.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 3)

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter de respirer les vapeurs, fumées, brouillards.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Pendant le travail ne pas manger, boire ou fumer.

Respecter les règles générales sur le travail avec des produits chimiques.

Agiter avant emploi.

Pulvériser par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.

Aérosol, ne pas percer ou brûler après usage.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Récepteur sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Manipuler à l'abri de toute source d'inflammation (flamme nue, étincelles, ...) et de chaleur (parois chaudes ...)

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Stocker dans un endroit sec et bien ventilé.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les produits alimentaires.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Récepteur sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Protéger contre les rayons solaires directs.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.

Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation des palettes d'aérosols.

Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone "aérosols" doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5 cm formant une cage soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock.

Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas (risque de fuite par compression)

Il est recommandé :

- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires.

- d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 4)

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

115-86-6 Triphényl phosphate

VME (France)	3 mg/m ³
--------------	---------------------

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Pendant l'utilisation du produit, ne pas manger ni boire ni fumer.

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Le choix et l'utilisation des Équipements de Protection Individuels (EPI) dépendent du danger du produit, du lieu de travail et des conditions d'utilisation.

- **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est insuffisante.

CEN EN 136, 140, 405

CEN EN 141, 143, 149

- **Protection des mains:**



Gants de protection

CEN EN 374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

CEN EN 166

- **Protection du corps:** Vêtements de travail appropriés.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme: Produit actif : liquide

Couleur: Jaune clair

Odeur: Caractéristique

- **Changement d'état**

Point d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 5)

· Point d'éclair :	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Pression de vapeur: Pression de vapeur	AEROSOL 20 °C : 5.5 Bars
· Densité à 20 °C:	0,86 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Autres informations	Les caractéristiques sont données à titre indicatif. Pour une information plus détaillée, consulter la fiche technique.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique** Produit stable aux températures de stockage, de manipulation et d'emploi.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
Protéger contre les rayons solaires directs.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Peut former des mélanges vapeur-air inflammables / explosifs.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
Boîtier aérosol en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases.
- **Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de carbone - CO + CO₂

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** aucune donnée disponible
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Comportement dans les stations d'épuration:** Le produit flotte à la surface de l'eau.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Nocif pour les organismes aquatiques.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 6)

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.
Aérosol, ne pas percer ou brûler après usage.

- **Catalogue européen des déchets**

16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
-----------	--

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Aérosol, ne pas percer ou brûler après usage.

14 Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> · No ONU · ADR, IMDG, IATA 	UN1950
<ul style="list-style-type: none"> · Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG, IATA 	1950 AÉROSOLS AEROSOLS
<ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · ADR · Classe · Étiquette 	2 5F Gaz. 2.1
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA · Class · Label 	2 Gases. 2.1
<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA 	néant
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant: 	Non
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · No EMS: 	Attention: Gaz. F-D,S-U
<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 	Les aérosols peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et de déclaration sous le régime des quantités limitées.
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) 	1L

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2013

Version 1

Révision: 01.08.2012

Nom du produit: POLYCOUPE 320 AEROSOL

(suite de la page 7)

· Code de restriction en tunnels

D

15 Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) 1907/2006 modifié par le Règlement (CE) 453/2010 - REACH

Directive 67/548/CEE

Directive 1999/45/CE

Règlement (CE) 1272/2008 - CLP

Inflammabilité déterminée selon la Directive Générateur Aérosol 2008/47/CE du 8 Avril 2008

· **Prescriptions nationales:**

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 néant**

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité et de remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** Département Sécurité Produit - e-mail : info.fds@fuchs-oil.com

FR